

## Tremblay-en-France

Compte-rendu sommaire de Conseil municipal

Département de la Seine-Saint-Denis  
Arrondissement de Bobigny  
Canton de Tremblay-en-France

Nom des Conseillers

Séance du 20 janvier 2014

10 conseillers

présents : Monsieur Mathieu MONTEZ, Madame Huguette CAZENOVE, Monsieur Pierre LAFORÊTE, Madame Martine BESCHOU, Monsieur El Mahdi ARBOUNJI, Madame Virginie DE CARVALHO, Monsieur Jean-Marc CANTILL, Madame Nicole DORTCH, Monsieur Philippe HÉLÉTOU, Madame Estelle LAURENT, Madame Nicole DEBOE, Monsieur Patrick MARTIN, Monsieur Alain BESCHOU, Madame Nicole BLANCHARD, Monsieur Alain DURANDREAU, Madame Virginie BESCHOU, Monsieur Stéphane SPOFFIN, Monsieur Edouard TRICOU, Madame Alice PRÉBAC, Madame Gabrielle THOUY, Madame Catherine MOROT, Madame Élis ALLEONER, Monsieur François SAKAL, Madame Sylvie SEFFONON, Monsieur Thierry GÉRYN.

excusés représentés : Monsieur François ASENSI, ayant donné pouvoir à Monsieur Mathieu MONTEZ, Monsieur Amadou CHIE, ayant donné pouvoir à Monsieur Patrick MARTIN, Monsieur Raphaël VIALI, ayant donné pouvoir à Madame Alice PRÉBAC, Madame Odile DULINNY, ayant donné pouvoir à Madame Catherine MOROT, Monsieur Karim LALAGUI, ayant donné pouvoir à Madame Gabrielle THOUY, Madame Karim NAYI, ayant donné pouvoir à Madame Huguette CAZENOVE, Monsieur Nicolas L'HÉRIC, ayant donné pouvoir à Madame Sylvie SEFFONON, Madame Huguette TRUKI, ayant donné pouvoir à Madame Nicole DEBOE, Monsieur Edouard THOUY, ayant donné pouvoir à Madame Nicole BLANCHARD.

Une autre salle qu'aujour, le vingt janvier à 19h00, le Conseil municipal de Tremblay-en-France, régulièrement convoqué le 14 janvier 2014, s'est réuni en salle de réunion de ses séances, Salle du Conseil municipal sur 20 boulevard de l'Étang de Ville 93500 Tremblay-en-France, sous la présidence de Monsieur François ASENSI, Maire de Tremblay-en-France.

Député de Seine-Saint-Denis.

Le quorum étant atteint, Monsieur François ASENSI, Maire de Tremblay-en-France, Député de Seine-Saint-Denis, déclare la séance ouverte à 19h00.

Aucun mot fait des Conseillers municipaux ayant donné pouvoir.

En application de l'article L.2121-13 du code général des Collectivités territoriales, Madame Alice PRÉBAC, Conseillère municipale a été désignée Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire de Tremblay-en-France, Le Maire propose ensuite de passer à l'ordre du jour.

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 19 novembre 2013.

ARTICLE 1.  
APPROUVÉ, dans les termes autorisés à la présidence d'adhésion, le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 19 novembre 2013.

## DÉLIBÉRATIONS

# Compte-rendu du conseil municipal du 20 janvier 2014

1 DOCUMENT - Publié le 20/01/2014

 **Compte-rendu du conseil municipal du 20 janvier 2014**  
(PDF, 105Ko)

 **TÉLÉCHARGER**

 **RETOUR À LA LISTE**

**MAIRIE DE TREMBLAY-EN-FRANCE**

18 boulevard de l'Hôtel de Ville  
93290 Tremblay-en-France

01 49 63 71 35